



**CONSEIL DE QUARTIER  
DE SAINT-JEAN-BAPTISTE**

**RAPPORT ANNUEL 2013**

# Mon quartier

j'y vis... j'y vois !





**RAPPORT ANNUEL 2013**

## TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT .....	7
1. Présentation du conseil de quartier .....	9
1.1 Mandat .....	9
1.2 Territoire .....	9
1.3 Conseil d'administration.....	9
1.4 Fonctionnement .....	10
2. Plan d'action du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste pour 2013.....	11
2.1 Consultation publique au sujet de l'écoquartier urbain .....	11
2.2 Aménagement de parcs et des rues.....	12
2.3 Animation du quartier.....	12
2.4 Patrimoine.....	12
2.5 Éducation relative à l'environnement et verdissement.....	13
2.6 Déplacements et stationnement .....	13
2.7 Mémoire du conseil de quartier présenté à la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec en matière de transport.....	15
2.8 Visibilité du conseil de quartier .....	15
2.9 Îlot Irving .....	15
2.10 Vandalisme dans le secteur du Bon-Pasteur .....	16
2.11 Coopérative d'habitation Grandir en ville .....	16
3. Mandats du conseil d'arrondissement ou de la direction de la Ville.....	16
3.1 Demande d'opinion concernant un projet de modification à la réglementation d'urbanisme intitulée : Règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement de la Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 13005MB/R.C.A1V.Q. 138 (nouvelle construction – rue Lockwell/rue Saint- Jean).....	16
3.2 Rencontre sur le plan particulier de nettoyage du Vieux-Québec et des secteurs touristiques .....	17
3.3 Consultation publique sur le projet de modification à la réglementation d'urbanisme – usages permis dans la zone 13033 Mb (80, Grande Allée Est), R.C.A1V.Q. 141.....	17
3.4 Rencontre sur l'aménagement d'un lien piéton entre la rue Saint-Jean et la rue Saint-Joachim .....	17
4. Activités de représentation des membres du C. A.....	18
5. Questions du public aux assemblées du conseil.....	18
5.1 Pollution et qualité de l'air.....	18
5.2 Verdissement.....	18
5.3 Éclairage urbain .....	19
5.4 Loisirs et services communautaires .....	19
5.5 Îlot Irving .....	19
5.6 Déplacements et stationnement .....	19

---

6.	Sujets traités par les conseillères municipales .....	19
6.1	Illumination des vitraux de l'église St. Matthew .....	19
6.2	Inauguration de la rue Sainte-Claire partagée.....	20
6.3	Création d'une Société de développement commercial.....	20
6.4	Écoquartier urbain.....	20
6.5	Îlot Irving .....	20
6.6	Déplacements et stationnement .....	21
6.7	Patrimoine.....	21
6.8	Rencontre citoyenne .....	21
7.	États financiers .....	22
8.	ANNEXES .....	25

## MOT DU PRÉSIDENT

Au nom du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activités 2013 de notre conseil de quartier. À la lecture du document, vous pourrez constater que la dernière année fut marquée par la prise d'initiatives qui auront sans doute un impact considérable sur le développement de notre quartier.

En effet, depuis 2012, le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste a entrepris une démarche publique d'écoquartier urbain et enclenché un processus participatif d'aménagement via, par exemple, des conférences/ateliers de discussion, des expositions, des contacts interquartiers, démontrant notre préoccupation pour l'avenir de notre quartier, mais aussi pour tous les quartiers centraux principalement réunis dans l'arrondissement La Cité-Limoilou. Ce qui est bon pour nous est bon pour les autres. Nous ne voulons pas monopoliser le « label » d'écoquartier urbain, c'est pourquoi nous travaillons avec nos collègues des autres quartiers à partager nos expériences, qu'elles soient bonnes ou mauvaises.

Avec celles-ci, le conseil de quartier souhaite maintenir la qualité de vie dans le quartier en préservant notre mixité sociale, notre patrimoine bâti, notre mixité des usages. Dans cette perspective, le projet d'écoquartier urbain pour Saint-Jean-Baptiste apparaît comme l'outil permettant d'orienter le développement dans le quartier.

En 2013, pour souligner son 20<sup>e</sup> anniversaire, le conseil de quartier a décidé de poser les jalons d'une mise à jour du plan directeur de quartier qui a été élaboré de 1993 à 1998. Bien que les orientations et les besoins dans le quartier s'avèrent similaires à celles qui ont permis l'élaboration de notre premier plan directeur, il n'en demeure pas moins que les moyens connus pour répondre à celles-ci ont évolué depuis les 20 dernières années. C'est ainsi que notre démarche d'écoquartier pour Saint-Jean-Baptiste doit être considérée : comme un moyen de répondre à nos besoins et à nos attentes au XXI<sup>e</sup> siècle.

Nous, les résidents, nous sommes les experts dans l'art de vivre dans notre quartier. Voilà pourquoi nous en connaissons, sans aucun doute, les forces et les faiblesses et avons une très bonne idée des solutions à apporter à nos problèmes quotidiens, tant à court terme qu'à long terme.

Toutefois, cette démarche ne sera concluante que si la population du quartier s'implique et se l'approprie. Pour permettre les échanges autour de la question, le conseil de quartier a élaboré en 2013 une série de conférences, ateliers de discussions, portant sur différentes dimensions de notre quartier : démocratie participative, aménagement urbain, environnement et verdissement, habitation, patrimoine, circulation urbaine, vie communautaire, etc. Ces conférences seront suivies d'échanges qui permettront d'alimenter la conception de notre prochain plan directeur de quartier. Nous poursuivrons, en 2014, cet exercice. Le sujet est loin d'être épuisé. Ne serait-ce que de creuser encore plus la question de densité et de densification.

En terminant, je remercie les bénévoles du conseil de quartier de leur implication qui est nécessaire à la bonne administration du conseil de quartier. Comme vous le savez, statutairement, nous devons remettre en élection quatre postes (2 réservés aux femmes et 2 réservés aux hommes, mandats de 2 ans), ainsi que 3 postes cooptés (mandat maximal de 1 an). Je remercie également Mmes Christine Fortin et France-Renée Gagnon qui nous ont quittés en cours de mandat. Elles ont été remplacées après élections par Mmes Nathalie Arsenault et Karine Hardy. Je souligne la participation de Mme Mireille Bonin, qui quitte le C. A. à la fin de son mandat de deux ans, MM. Willem Fortin, notre secrétaire corporatif et membre du CA depuis 2009, Philippe Séguin, notre trésorier corporatif, Sébastien Thomas et Virgil Dupras, administrateurs. Tous mes remerciements à nos deux conseillères municipales Mme Chantal Gilbert (district des faubourgs, jusqu'en novembre 2013) et Mme Anne Guérette (district Vieux-Québec/Colline parlementaire/Montcalm, district connu depuis novembre 2013 comme Cap-aux-Diamants) avec qui nous collaborons depuis toutes ces années. C'est d'ailleurs avec fierté que je rappelle que « Cap-aux-Diamants » est une proposition de notre conseil de quartier.

Finalement, je remercie Mme Marie Lagier et Mme Andrée-Anne Leclerc-Hamel pour la qualité de leur travail, l'une nous facilitant la tâche, dans le cadre de notre mission, en nous guidant à travers les méandres de l'administration municipale et l'autre réussissant à donner un sens à nos discussions et propositions.

### **Mot du président**



Louis Dumoulin  
**Président**

## 1. Présentation du conseil de quartier

### 1.1 Mandat

Le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste est un organisme à but non lucratif accrédité par le conseil municipal de la Ville de Québec. Il a été créé en 1993, ce qui en fait le plus ancien conseil de quartier de la Ville de Québec avec le conseil de quartier du Vieux-Limoilou. Tout comme les autres conseils de quartier, le mandat du Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste est de permettre à la population d'exprimer son opinion et ses idées sur des projets qui touchent son environnement et sa qualité de vie. Il recueille les opinions des gens qui habitent ou travaillent sur son territoire, afin que les décisions et actions de l'Arrondissement et de la Ville répondent davantage aux besoins du quartier. Le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste constitue un lieu de rencontre où la population a le pouvoir d'agir pour créer un milieu de vie à son image. Il est le palier le plus proche de la population résidente et il travaille pour le mieux-être de tous et de toutes en lien direct avec les conseillères qui ont été en poste au cours de la dernière année, Mme Chantal Gilbert jusqu'au début novembre 2013 et Mme Anne Guérette à partir du 4 novembre, conseillère unique du quartier Saint-Jean-Baptiste réunifié, c'est-à-dire Colline Parlementaire et Faubourg Saint-Jean. Les sujets suivants sont régulièrement à l'ordre du jour des réunions du conseil : aménagement urbain et gestion du territoire, habitation, environnement, patrimoine, développement économique et commercial, circulation et stationnement, loisirs, culture et vie communautaire et sécurité publique.

### 1.2 Territoire

Le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste est composé de la population qui habite et qui travaille dans le faubourg Saint-Jean et le faubourg Saint-Louis, incluant une partie de la colline parlementaire. En 2011, le quartier Saint-Jean-Baptiste comptait 9 797 habitants. Il s'agit d'une diminution de 392 habitants par rapport à 2006. Le quartier couvre un territoire de 1,4 km<sup>2</sup> dont les limites sont : le cap de Québec au sud et au nord, l'avenue De Salaberry à l'ouest et l'avenue Honoré-Mercier à l'est. Le secteur de la Colline Parlementaire a subi depuis les années 70 de profondes transformations structurelles qui en ont changé radicalement le visage. On y remarque une grande diversité des activités économiques, institutionnelles, communautaires, sociales, culturelles et touristiques. Par contre, le faubourg Saint-Jean a conservé une homogénéité architecturale et urbaine qui lui donne son statut patrimonial renforcé par la présence de plusieurs monuments historiques classés tant au niveau provincial que fédéral. La situation géographique du quartier Saint-Jean-Baptiste au centre-ville de Québec lui a attiré une mixité de population tant au point de vue social, éducatif qu'économique.

### 1.3 Conseil d'administration

Onze membres voient au bon fonctionnement du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste et forment le conseil d'administration : quatre sièges sont réservés aux femmes et quatre sièges sont réservés aux hommes qui résident dans le quartier, ces personnes sont élues pour un mandat de deux ans. Trois sièges sont réservés à la cooptation, car il est possible d'intégrer des administrateurs ou administratrices par cooptation jusqu'à la prochaine

assemblée générale annuelle pour des dossiers particuliers. Ces personnes doivent résider le quartier ou représenter un établissement situé dans le quartier. Les conseillères municipales des districts électoraux desservant le quartier sont également membres du conseil d'administration, mais n'ont pas de droit de vote.

Au 31 décembre 2013, le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste était composé de :

Mme Nathalie Arsenault, administratrice  
Mme Mireille Bonin, administratrice  
M. Simon Domingue, vice-président  
M. Louis Dumoulin, président  
M. Virgil Dupras, administrateur coopté  
M. Willem Fortin, secrétaire  
Mme Karine Hardy, administratrice  
M. Claude Rossi, administrateur  
M. Philippe Séguin, trésorier, administrateur coopté  
M. Sébastien Thomas, administrateur coopté  
Mme Laurie Vallières, administratrice

Sans droit de vote

M<sup>me</sup> Anne Guérette, conseillère municipale du district électoral du Cap-aux-Diamants

Personnes-ressources

M<sup>me</sup> Marie Lagier, conseillère en consultations publiques à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou

M<sup>me</sup> Andrée-Anne Leclerc, secrétaire de rédaction

À noter : M<sup>me</sup> Christine Fortin a quitté le conseil d'administration en août, Mme Laurie Vallières a été élue en mai, Mmes Karine Hardy et Nathalie Arsenault ont été élues en décembre et Mme France-Renée Gagnon a été élue en mai et a démissionné en décembre.

#### *1.4 Fonctionnement*

Le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste se réunit tous les mois en public sauf en juillet et en août où il fait relâche. Les assemblées traitent les dossiers permettant la mise en œuvre du plan d'action, les demandes des citoyens, les consultations publiques ainsi que tout dossier jugé pertinent par le conseil d'administration. Les réunions du conseil se tiennent habituellement au Centre culture et environnement Frédéric Back, situé au 870, avenue De Salaberry. Les assemblées générales et les consultations publiques se déroulent généralement dans une plus grande salle, au sous-sol de l'église Saint-Jean-Baptiste, sise au 470, rue Saint-Jean. Les dates des assemblées du conseil sont publiées dans l'agenda du journal *Ma Ville*, sur le site Web de la Ville de Québec à [www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier](http://www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier) dans la section agenda, ainsi que sur la page Web du conseil. Il est également possible d'obtenir confirmation de la tenue d'une assemblée et les coordonnées de celle-ci en utilisant la ligne d'information automatisée de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou en composant le (418) 641-6100. Le conseil de

quartier tient aussi une page Facebook. Il est possible de s'y abonner pour être tenu informé des activités organisées par le conseil.

## **2. Plan d'action du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste pour 2013**

Le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste s'est réuni à dix reprises en assemblées ordinaires, deux fois en assemblée spéciale (mai et décembre) et une fois en assemblée générale (avril). Le nombre de citoyens ayant participé à l'une ou l'autre de ces réunions a varié de 2 à 8, selon les points à l'ordre du jour. Le 9 avril 2013, 31 personnes ont assisté à l'assemblée générale annuelle.

Au cours de l'année 2013, le C. A. a travaillé sur différents dossiers que sont : le stationnement, les conférences portant sur le thème d'écoquartier urbain, le projet de verdissement collectif, le parvis en vert, l'exposition de travaux d'élèves de 5<sup>e</sup> année, l'aménagement de la côte Claire-Fontaine et plusieurs autres. Le plan d'action 2012-2015 présente les différentes implications du conseil de quartier (voir ANNEXE).

### *2.1 Consultation publique au sujet de l'écoquartier urbain*

Le comité vert du conseil de quartier s'est donné un forum populaire de discussion sur le thème de l'écoquartier urbain Saint-Jean-Baptiste, via ses conférences mensuelles et au cours des assemblées régulières publiques du C.A. du conseil de quartier. Tout au long de la dernière année, des conférences et des ateliers sur les grands thèmes de l'écoquartier ont été organisés, habituellement le deuxième mercredi du mois. Le programme de conférences a été diffusé sur la page Web du conseil de quartier et par la liste des abonnés. Chaque conférence a aussi été annoncée sur la page Facebook du conseil de quartier. Ainsi, nous avons entendu les conférenciers suivants en 2013 : M. Christian Savard de Vivre en ville sur le sujet des écoquartiers, Mme Marika Drolet-Ferguson sur la densité confortable, M. Willem Fortin de l'Université Laval et Mme Geneviève Vachon, de l'École d'architecture de l'Université Laval sur un processus inclusif et en amont des consultation publique, M. Étienne Grandmont, d'Accès transports viables sur les caractéristiques du quartier au niveau du transport viable, M. Jacques Fiset, du CLD de Québec sur la petite histoire des 20 ans des conseils de quartier et M. Olivier Meyer, du conseil de quartier de Saint-Sauveur sur le plan de mobilité durable du quartier Saint-Sauveur.

Le conseil de quartier a offert à Mme Marika Drolet-Ferguson la possibilité d'exposer ses photographies à la bibliothèque Saint-Jean-Baptiste. Mme Drolet-Ferguson a aussi fait une conférence sur son voyage d'études sur les écoquartiers avec la participation du conseil de quartier.

Un dépliant sur la vision d'écoquartier a été préparé par des étudiants de l'Université Laval et un résident du quartier. Ce dépliant a été distribué lors de l'inauguration de la rue partagée Sainte-Claire et pourra l'être à différentes occasions, notamment aux conférences du forum populaire.

Les deux dernières conférences ont été faites en collaboration avec trois autres conseils de quartier, soit les conseils de quartier du Vieux-Moulin, du Vieux-Québec et de Montcalm.

Grâce à cette collaboration, nous avons pu ouvrir un dialogue encore plus grand sur des sujets que nous avons en commun. Cette collaboration nous a aussi amené à nous interroger sur notre mode de communication entre quartiers.

Alimentés par cette collaboration, nous avons préparé un Powerpoint sur les « quartiers intelligents » que nous avons présenté au C.A. du conseil de quartier de Saint-Sauveur et aux membres du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste. Présentation à joindre à l'annexe.

## *2.2 Aménagement de parcs et des rues*

Le conseil de quartier a adressé une demande d'étude sur les percées visuelles du quartier Saint-Jean-Baptiste à la Ville de Québec. La réponse de la Ville a été qu'un document existe déjà. Considérant le fait qu'il n'est pas récent, le conseil de quartier demandera qu'il soit actualisé.

À la demande du conseil de quartier, réalisation de 23 bacs de plantations sur le côté est de la rue Claire-Fontaine entre les rues Saint-Gabriel et Saint-Jean.

Afin de permettre d'utiliser le nouvel aménagement de la rue Claire-Fontaine dès cet hiver, le conseil de quartier a contribué à ce qu'un aménagement hivernal temporaire soit mis en place. Ce projet a été intégré dans le cadre de Féerie du faubourg, activité organisée par la Société de développement commercial (SDC) du faubourg Saint-Jean. Le projet a aussi été réalisé en collaboration avec la Maison des jeunes du quartier Saint-Jean-Baptiste qui avait la responsabilité de la réalisation des éléments décoratifs. Pour ce qui est des autres saisons, le conseil de quartier pourra en faire la demande à la Ville si les citoyens apprécient cet effort d'embellissement.

## *2.3 Animation du quartier*

Le conseil de quartier a fait un projet pilote de veillée sur le perron. La « veillée » a pour but d'habiter davantage sur la rue et le trottoir comme il se fait dans plusieurs grandes villes. Une veillée a été organisée le 7 juillet 2013 et une vingtaine de personnes ont ainsi profité du beau temps pour casser la croûte sur le trottoir sur la rue Lavigueur. L'activité fut appréciée et pourrait constituer une nouvelle manière d'occuper l'espace public.

## *2.4 Patrimoine*

Afin de souligner le 35<sup>e</sup> anniversaire des deux premières coopératives d'habitation de la rue Saint-Gabriel (L'Archange et Saint-Gabriel), la coopérative d'habitation Saint-Gabriel propose de réaliser une fresque sur un de ses murs donnant sur le parc Scott. La fresque sera une allégorie de la lutte sur la rue Saint-Gabriel. Le concept tiendra compte du fait que la fresque sera réalisée dans un espace destiné à de très jeunes enfants et reprendra l'apparence du jeu « Serpents et échelles ». Le comité du patrimoine Saint-Jean-Baptiste et le conseil de quartier ont accepté d'appuyer ce projet.

Le conseil de quartier a soumis le Guide d'autovisite du patrimoine religieux du quartier Saint-Jean-Baptiste produit par le conseil de quartier l'an dernier à l'attention de Mme Chantale Émond, directrice arts et patrimoine du Service de la culture de la Ville de Québec. Il lui a été suggéré de porter le Guide d'autovisite en format électronique pour

appareils mobiles dans le cadre de Découvrir Québec. Le guide sera intégré dans le projet d'exposition 2014 du comité du patrimoine Saint-Jean-Baptiste. Nous sommes aussi à la recherche d'autres sources de financement pour traduire le Guide en anglais.

### *2.5 Éducation relative à l'environnement et verdissement*

La demande du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste de siéger au comité de vigilance des activités portuaires a été rejetée. Pourtant, le quartier Saint-Jean-Baptiste reçoit, lui aussi, sa part d'émanations toxiques. Le conseil de quartier a donc établi des contacts avec d'autres membres qui siègent à ce comité (conseils de quartier limitrophes et Mme Véronique Lalande) afin d'être informé de ce qui s'y discute.

Le projet expérimental et éducatif d'agriculture urbaine Parvis en vert a été mené par Mme Macarena Silva au cours de l'été. Le conseil de quartier a contribué financièrement à ce projet en facilitant l'acquisition de SmartPot par les résidents. Ce projet a été un succès. Trois activités de formation ont eu lieu et diverses activités de sensibilisation (p. ex. : parade de pollinisateurs) se sont déroulées au cours de l'été.

Le conseil de quartier a amorcé cette année un projet de verdissement afin de visualiser des sites possibles de verdissement. Pour ce faire, nous utiliserons les cartes interactives que la Ville de Québec possède déjà. Le comité vert travaille en ce moment à la réalisation d'un outil interactif permettant de dessiner sur une carte de la ville le verdissement dans toutes ses composantes. Cet outil illustrera donc les possibilités de verdissement partout dans le quartier, aussi exigus que soient les espaces, en vue de créer un couvert végétal même dans le quartier le plus dense du Québec. La première étape de ce projet concernera les espaces publics et pourra être mise en œuvre dès le printemps 2014. Bruno Smith, Ewan MacKenzie, Laurie Vallières, Johane Larochelle, Michel Leclerc et Mireille Bonin composent le comité de verdissement qui travaille à un projet intitulé: Du vert en ville, Le retour de la nature dans Saint-Jean-Baptiste. Le Département de géomatique de l'Université Laval s'intéresse à ce projet et il est possible qu'une étudiante au niveau de la maîtrise se joigne à l'équipe de verdissement du quartier à l'automne 2014.

### *2.6 Déplacements et stationnement*

Le conseil de quartier a appuyé la proposition du comité populaire Saint-Jean-Baptiste relativement au projet d'implantation du vélo-boulevard reliant la colline Parlementaire au campus de l'Université Laval. La Fabrique de la paroisse Saint-Jean-Baptiste a cependant soumis aux administrateurs un document en réponse à la proposition d'aménagement du tracé du vélo-boulevard du comité populaire Saint-Jean-Baptiste. Accès transports viables a aussi transmis une nouvelle proposition. Dans cette dernière, il est proposé de prolonger le corridor cyclable sur la rue Saint-Jean. La Ville de Québec n'acceptant pas qu'une chaussée partagée soit aménagée sur la rue Saint-Jean, en raison de l'importance de la circulation automobile, il est proposé de réduire la circulation automobile à une seule voie pour permettre d'implanter une voie cyclable en site propre.

Mme Catherine Noiseux, directrice de la Société de développement commercial, a fait part des inquiétudes exprimées par certains de ses membres en ce qui concerne les zones de débarcadère pour les livraisons de marchandise. Cette proposition ne serait pas compatible avec la vocation commerciale de la rue Saint-Jean. La SDC n'est pas contre l'implantation

d'un corridor cyclable dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, mais certains de ses membres aimeraient voir des propositions de voies cyclables passant sur d'autres rues que la rue Saint-Jean. Le conseil de quartier devra travailler en collaboration avec la SDC sur cette question.

Suite à une requête d'un citoyen du quartier, à l'effet que les espaces de stationnement de la rue Saint-Gabriel entre les rues des Zouaves et Sainte-Genève soient réservés aux détenteurs d'une vignette, le conseil de quartier a entamé une démarche en vue de réviser les conditions du stationnement dans ce secteur. Un changement dans la réglementation de stationnement nécessite une consultation publique en collaboration avec le conseil de quartier.

Le conseil de quartier est arrivé à la conclusion qu'il serait possible de libérer entre sept (7) et neuf (9) espaces de stationnement dans ce secteur. M. Jacques Audet, le citoyen à l'origine de cette requête, a été informé de ce constat. Il a été proposé à la Ville que les espaces mentionnés dans la lettre, dans le cas où ils ne peuvent pas être utilisés pour du stationnement, soient utilisés pour du verdissement.

Le technicien responsable du dossier du stationnement à la Ville rencontrera le conseil de quartier à l'emplacement concerné. Ainsi, il sera possible de discuter de l'avenir de ces espaces de stationnement. La directrice générale de la SDC, Mme Catherine Noiseux, sera invitée à participer à une réflexion sur la question du stationnement et des transports en commun dans le quartier Saint-Jean-Baptiste.

Le conseil de quartier a participé à l'inauguration de la rue Sainte-Claire partagée au cours de l'automne. Un courriel a été envoyé au fichier des abonnés pour les informer de la tenue de l'évènement et la promotion de l'inauguration s'est aussi faite via la page Facebook du conseil de quartier. Le kiosque a permis de transmettre un « mode d'emploi » pour rues partagées. Les membres du conseil d'administration ont participé en grand nombre.

Le conseil de quartier a été informé de la décision de la Ville de Québec de retirer la traverse piétonne sur la côte Salaberry à l'angle de la rue Richelieu. Cette décision a été prise par la Ville après une analyse effectuée par des techniciens en transport en vertu du Code de la sécurité routière. Les raisons évoquées pour ce retrait sont que la traverse est trop près du feu de circulation, qui retient l'attention des conducteurs, et que le manque de visibilité fait en sorte que les conducteurs n'ont pas la distance nécessaire pour réagir de manière sécuritaire. Cette traverse piétonne a été enlevée parce qu'elle créait un faux sentiment de sécurité. Le conseil de quartier a déploré la situation et demandé qu'une solution de rechange soit proposée par la Ville pour compenser.

Ainsi, le comité de verdissement du quartier a proposé, entre autre, comme possibilité de verdissement, une entrée majestueuse du quartier sur la rue Salaberry, en ajoutant des arbres des deux côtés de la rue Salaberry et des arbres en îlot au beau milieu de la rue pour créer une voûte de verdure (un peu comme sur la Grande Allée ou sur la côte Gilmour). Ceci aurait pour objet de réduire cet îlot de chaleur et réduire aussi la vitesse sur la rue. Les enfants et les gens du quartier traversent la rue Salaberry pour se rendre à Lucien Borne et cette rue est très dangereuse et hostile à la vie piétonne.

Embellir l'entrée de notre quartier viendrait aussi donner le message que ce quartier de centre-ville est un quartier résidentiel, moderne où la nature vient revitaliser l'esprit des lieux.

Le conseil de quartier a relancé la direction de Réseau de transport de la Capitale pour faire avancer une proposition datant de 2009, soit de prolonger le parcours Écolobus ex-muros incluant la Grande Allée et l'avenue Cartier. Il serait intéressant de relier la basse et la haute ville par une navette écolobus, car la complémentarité des rues Saint-Jean et Saint-Joseph semble intéressante d'un point de vue commercial.

### *2.7 Mémoire du conseil de quartier présenté à la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec en matière de transport*

Le conseil de quartier a présenté un mémoire à la consultation sur les enjeux énergétiques du Québec le 1<sup>er</sup> octobre 2013, intitulé: **Commerce de proximité, Transport actif et Verdissement: enjeux incontournables de la réduction des GES**. La présentation du faisait référence au modèle de la rue partagée pour illustrer l'importance de l'urbanisme dans la réduction des GES. Dans ce mémoire, figure un indicateur de réduction des GES en matière de transport: *Habiter à quelques minutes à pied de son activité principale ou à quelques minutes à pied d'une alternative à la voiture*. Ce mémoire est disponible sur la [page Internet du conseil de quartier](#) (voir section « mémoires et avis »).

### *2.8 Visibilité du conseil de quartier*

Des élèves de l'école Saint-Jean-Baptiste ont réalisé des travaux portant sur ce que représente pour eux le quartier Saint-Jean-Baptiste. Le conseil de quartier a contribué à la mise en valeur de ces travaux avec la direction de l'école en permettant qu'ils soient exposés à l'église Saint-Jean-Baptiste pendant l'été.

### *2.9 Îlot Irving*

Le conseil de quartier a mis de l'avant un processus participatif d'aménagement pour sortir de l'impasse dans le dossier de l'îlot Irving. Le promoteur, GM Développement, s'est montré ouvert à rencontrer les citoyens et les citoyennes du quartier. Ce processus a été organisé en dehors du cadre règlementaire prévu par la Ville de Québec, ce qui en fait un projet expérimental.

Un mandat de consultation a été attribué à une firme montréalaise, Acertys, consultation publique. La firme en question a été impliquée de près dans des démarches menant à l'implantation d'écoquartiers à l'occasion de mandats précédents, elle disposait donc de l'expertise recherchée et de la neutralité requise pour ce mandat.

Le but des consultations publiques en amont était de dégager les points cruciaux pour l'acceptabilité sociale du projet. Tous les sujets que les citoyens et citoyennes jugeaient utiles pouvaient être abordés lors des consultations.

Un procès opposant GM Développement à deux citoyens du quartier a cependant débuté au cours de l'année. Considérant ces procédures judiciaires, il n'a pas été possible de poursuivre

le processus participatif de consultation. Si le conseil de quartier veut continuer dans cette voie, la formule sera à repenser et les coûts évalués avec soin.

### *2.10 Vandalisme dans le secteur du Bon-Pasteur*

L'attention des médias a été attirée sur le fait que, depuis plusieurs années, à la fermeture des bars, des actes de vandalisme visant les voitures et les terrains sont commis dans le secteur Bon-Pasteur. La situation est telle que les compagnies d'assurance ne veulent plus assurer les résidents de ce secteur. Les résidents ont demandé que la surveillance policière soit accrue dans le secteur pour que ces désagréments soient évités. Après avoir été soumise à l'attention des médias, cette problématique a été présentée au conseil de quartier ainsi qu'au conseil d'arrondissement. À la suite de cette présentation, une rencontre a été organisée entre les résidents du secteur et les policiers. Une autre rencontre de suivi a été tenue à l'automne.

### *2.11 Coopérative d'habitation Grandir en ville*

La coopérative d'habitation Grandir en Ville, située sur la rue De Senezergues, a contacté le conseil de quartier concernant le bâtiment voisin sur le toit duquel la terrasse de la coopérative est construite. Ce bâtiment, qui a déjà abrité une garderie, est à l'abandon depuis maintenant 10 ans. Son état s'est sans cesse dégradé, obligeant aujourd'hui la fermeture de la terrasse sur le toit et occasionnant un certain nombre de problèmes comme la présence de rongeurs. Le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste a manifesté sa préoccupation par rapport à l'état de ce bâtiment au propriétaire, le ministère des Transports. L'information concernant cette problématique a aussi été transmise à l'élue provinciale concernée et au directeur de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou.

## **3. Mandats du conseil d'arrondissement ou de la direction de la Ville**

### *3.1 Demande d'opinion concernant un projet de modification à la réglementation d'urbanisme intitulée: Règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement de la Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 13005MB/R.C.A1V.Q. 138 (nouvelle construction – rue Lockwell/rue Saint-Jean)*

À la demande du conseil d'arrondissement, le conseil de quartier a tenu, le 30 avril 2013, une consultation publique afin que celui-ci donne son opinion sur les projets de modification au règlement d'urbanisme : R.C.A.1V.Q. 138. Ce règlement concernait un terrain, situé entre les rues Lockwell et Saint-Jean à proximité de la côté Claire-Fontaine, sur lequel une nouvelle construction pourrait être érigée. Au terme de la consultation, le conseil de quartier a recommandé à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou les modifications suivantes :

- A. De repousser vers le sud la limite de zonage proposée d'un minimum de 3 mètres afin de laisser plus d'espace dans la cour arrière de la maison sise sur la rue Saint-Jean (Édifice où sont localisés le boulanger et le locataire du 2<sup>e</sup> étage);
- B. D'appliquer la règle de calcul de la hauteur maximale d'un bâtiment sur un terrain en pente afin de favoriser un maximum d'éclairage pour les logements qui sont au bas de la pente.

### *3.2 Rencontre sur le plan particulier de nettoyage du Vieux-Québec et des secteurs touristiques*

Le conseil de quartier a assisté à une présentation des problématiques entourant la gestion des déchets (grands évènements, déménagements) par les services concernés de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou le 14 mai 2013. Cette situation a incité la Ville de Québec à adopter un plan d'action pour le nettoyage (augmentation de la fréquence et de l'intensité du nettoyage, révision des routes de collecte, routes prioritaires et ajout de ressources). Des patrouilleurs feront la vérification de l'état de ces rues et il est possible pour les citoyens de signaler un problème à l'Arrondissement.

Plusieurs points ont été abordés au cours de la période d'échanges :

- La collecte des ordures ménagères;
- La gestion des déchets électroniques à la Ville de Québec n'est pas à jour;
- L'entretien des poteaux qui servent pour l'affichage;
- Le salaire des employés supplémentaires pour la mise en œuvre du plan.

### *3.3 Consultation publique sur le projet de modification à la réglementation d'urbanisme – usages permis dans la zone 13033 Mb (80, Grande Allée Est), R.C.A1V.Q. 141*

Le 11 juin 2013, les membres ont recommandé à l'unanimité d'approuver le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 13033Mb, R.C.A.1V.Q. 141.

Adopté à l'unanimité

### *3.4 Rencontre sur l'aménagement d'un lien piéton entre la rue Saint-Jean et la rue Saint-Joachim*

Le conseil de quartier a assisté, le 12 novembre 2013, à une présentation sur l'aménagement d'un lien piéton entre la rue Saint-Jean et la rue Saint-Joachim. Cette présentation fut suivie d'une période d'échanges.

Le terrain dont il est question est situé à côté de l'ancienne boutique Créations Suzanne. Ce terrain a une déclinaison de 12 %. C'est pourquoi les références pour la réalisation de ce nouveau projet d'aménagement sont le parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste et la bande végétale sur la rue de Claire-Fontaine. Diverses options d'aménagement (pente constante, paliers, bacs permettant la plantation d'arbres, bacs de plantations basses, kiosques, vendeurs d'œuvres d'art) ont été présentées. Dans l'optique de la lutte aux îlots de chaleur, l'introduction de verdure est fondamentale dans ce projet.

Plusieurs points ont été abordés au cours de la période d'échanges :

- L'installation de kiosques (boutiques);
- La priorisation d'une architecture végétale verticale et d'une végétation attrayante 12 mois par années (conifères) qui pourrait prendre la forme de coupoles
- L'installation de bancs;
- La disparition des espaces de stationnement;
- L'installation d'une œuvre d'art à l'extrémité sud du lien piéton;
- L'implication des intervenants du milieu dans l'élaboration;
- La mise sur pied d'un concours d'idées.

#### **4. Activités de représentation des membres du C. A.**

Mme Mireille Bonin a représenté le conseil de quartier à l'occasion des rencontres suivantes : la consultation du GIRBa de la Faculté d'architecture en juillet 2013 sur l'adaptation aux changements climatiques; le laboratoire de l'Institut du Nouveau monde pour une meilleure relation entre élus et citoyens; le plan d'action pour contrer les îlots de chaleur urbains; le plan triennal de propreté de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, colloque de l'Ordre des architectes du Québec consacré au thème de la participation citoyenne, table ronde organisée par l'Université Laval sur les 20 ans des conseils de quartier, colloque de Vivre en ville et Commission sur les enjeux énergétiques du Québec.

M. Simon Domingue a représenté le conseil de quartier à la rencontre sur le plan d'action concernant l'amélioration de la propreté (notamment les graffitis).

M. Louis Dumoulin a représenté le conseil de quartier à l'occasion des rencontres suivantes : plan d'action pour contrer les îlots de chaleur urbains, plan d'action concernant l'amélioration de la propreté (notamment les graffitis), plan triennal de propreté de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, rencontre avec la députée fédérale Annick Poulin, colloque de la Fondation Rues Principales, table de concertation des conseils de quartier de l'arrondissement de La Cité-Limoilou, comité du patrimoine Saint-Jean-Baptiste.

Mme Christine Fortin a représenté le conseil de quartier au sein du comité sur les îlots de chaleur de la Ville.

M. Fortin a aussi représenté le conseil lors de la consultation du GIRBa de juillet 2013 sur l'adaptation aux changements climatiques.

Finalement, Mme Laurie Vallières a représenté le conseil de quartier à la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec.

#### **5. Questions du public aux assemblées du conseil**

##### *5.1 Pollution et qualité de l'air*

La pollution et les problèmes de santé générés par le chauffage au bois ont été portés à l'attention du conseil de quartier. Cette problématique est considérée comme prioritaire depuis plusieurs années à la Ville de Montréal. Le conseil de quartier a été questionné à savoir pourquoi la Ville de Québec n'est pas encore intervenue sur la question de la qualité de l'air, plus précisément sur la question du chauffage au bois. La Ville de Montréal a produit un document à ce sujet. M. Louis Dumoulin a suggéré aux personnes conscientisées à cet enjeu d'écrire un texte pour l'Info-bourg dans le but de sensibiliser les citoyens.

##### *5.2 Verdissement*

Des citoyens et des citoyennes souhaitent faire des pressions pour que des arbres soient plantés dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. La plantation d'arbres permettrait de contrer les îlots de chaleur. Cette question a donné naissance au projet de verdissement. Suite à cette démarche, une proposition pourra être soumise à la Ville de Québec. Les personnes

intéressées par cette question sont invitées à se joindre au comité vert du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste.

### *5.3 Éclairage urbain*

Une citoyenne exprime son agacement dû à la lumière trop forte émise par les lampadaires des rues du quartier. Elle croit qu'il serait intéressant de repenser l'éclairage des rues. Le conseil de quartier a donné suite à cette plainte en adressant une demande au conseil d'arrondissement.

### *5.4 Loisirs et services communautaires*

Des citoyens ont mentionné que des améliorations pourraient être apportées au Centre Lucien-Borne. Les horaires de la piscine pourraient être revus afin d'augmenter les heures d'accessibilité et un meilleur entretien des aménagements extérieurs pourrait assurer une plus grande sécurité des usagers.

### *5.5 Îlot Irving*

Des précisions ont été demandées au conseil de quartier en ce qui a trait au processus de consultation en amont. Dans le contexte (judiciarisation du dossier de l'îlot Irving), un processus participatif de consultation peut difficilement être mené. Le mandataire a remis un rapport de consultation. Le processus s'est terminé après des entretiens individuels, mais avant les rencontres destinées au grand public. En date du 31 décembre, le conseil était en attente d'un nouveau projet pour l'Îlot Irving, mais, si le projet ne nécessite pas de changement au zonage, il n'y aura pas de consultation publique.

### *5.6 Déplacements et stationnement*

Des citoyens ont demandé des détails à propos des escaliers de la rue Claire-Fontaine. Il est possible de consulter le nouveau projet pour cette rue sur le site internet de la Ville. Les travaux se sont déroulés pendant l'été.

Un citoyen s'inquiète du fait que la Ville a décidé d'enlever la traverse piétonne située sur l'avenue De Salaberry, à la hauteur de la rue Richelieu.

La circulation automobile à l'angle des rues Honoré-Mercier et Saint-Jean a aussi été abordée. À cet endroit, les automobilistes dépassent largement la ligne d'arrêt, ce qui oblige les piétons à contourner les voitures pour traverser la rue. Il a été suggéré de faire une plainte au service de la Ville de Québec, dans le but d'accroître la surveillance policière à cette intersection.

## **6. Sujets traités par les conseillères municipales**

### *6.1 Illumination des vitraux de l'église St. Matthew*

Plusieurs tests ont été faits pour l'illumination des vitraux de l'église St. Matthew, mais ceux-ci se sont avérés peu concluants. Un nouveau test se fera sous peu et M. Louis Dumoulin recevra une invitation pour y assister. Mme Chantal Gilbert invite les autres

membres du conseil d'administration qui souhaiteraient assister à ce test à demander les informations à M. Dumoulin.

## 6.2 *Inauguration de la rue Sainte-Claire partagée*

L'échéancier des travaux de l'été 2013 pour la rue d'Aiguillon a été envoyé au Comité populaire Saint-Jean-Baptiste afin qu'il puisse ainsi déterminer la meilleure date pour la tenue de cet événement. L'opinion des administrateurs du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste a été demandée concernant la possibilité de débloquer un montant du budget d'initiative à cette fin. Mme Chantal Gilbert a rencontré MM. Louis Dumoulin et Mathieu Houle-Courcelles, du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, à ce sujet. Des idées intéressantes sont ressorties de cette rencontre.

Le ministère des Transports a donné suite à une demande de la Ville de Québec pour qu'une signalisation adéquate soit créée pour cette rue. L'abaissement de la limite de vitesse à 20 km/h sur la rue Sainte-Claire a été accepté. L'inauguration devrait permettre de sensibiliser les citoyens et les citoyennes du quartier aux implications d'une rue partagée.

## 6.3 *Création d'une Société de développement commercial*

Mme Chantal Gilbert a rencontré la directrice et le président de la nouvelle Société de développement commercial (SDC) qui a remplacé l'ancienne Association des gens d'affaires du Faubourg. Elle a remarqué qu'il n'y a pas de représentant des commerçants au sein du conseil d'administration du conseil de quartier. Elle croit que cette représentation serait importante.

## 6.4 *Écoquartier urbain*

Mme Chantal Gilbert a fait suivre la demande du conseil d'administration au maire Régis Labeaume, pour qu'il s'implique dans le projet de vision d'écoquartier urbain. La demande concernant l'écoquartier n'est pas restée lettre morte. Le premier constat à ce sujet est que cette reconnaissance devra être accordée aux quartiers historiques centraux. De plus, cette reconnaissance devra reposer sur des normes et des critères internationaux. Une rencontre sur ce thème entre les administrateurs du conseil de quartier et Mme Chantal Gilbert a eu lieu en juillet. Il est à noter que Vivre en ville a proposé une grille d'analyse des projets d'écoquartiers et qu'après analyse de Christian Simard de Vivre en ville, le quartier Saint-Jean-Baptiste s'y classe bon premier

## 6.5 *Îlot Irving*

Mme Anne Guérette dit considérer les membres du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste comme des précurseurs en matière de consultation et de concertation. En effet, le processus préconsultation publique proposé par ceux-ci dans le dossier de l'Îlot Irving a pour objectif d'augmenter l'acceptabilité sociale du projet, en impliquant les citoyens et les citoyennes plus tôt dans le processus.

Les critères de construction mis de l'avant en 2012 ont été adoptés par le conseil d'arrondissement. Ces critères permettent la construction d'un édifice d'une hauteur de six étages. Cependant, le plan de construction n'a pas été adopté. Le promoteur doit donc s'en

tenir au zonage en vigueur ou déposer un nouveau plan de construction. Il est possible de consulter les critères de 2012 sur la page web du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste.

### *6.6 Déplacements et stationnement*

M. Dumoulin aimerait savoir pourquoi il est impossible de modifier la réglementation de stationnement pour les espaces situés devant l'Église grecque orthodoxe sise au 17, boulevard René-Lévesque. Mme Anne Guérette promet de discuter de ce sujet avec le directeur de l'arrondissement de La Cité-Limoilou, M. Djamil Moussaoui.

En 2009, en raison de la problématique du stationnement dans les quartiers centraux, Mme Anne Guérette avait proposé au conseil municipal qu'un petit autobus écologique parcourt la Grande Allée, la rue Cartier et la rue Saint-Jean. À ce moment, elle avait eu des échos positifs. Cependant, bien qu'il soit inscrit au Plan de mobilité durable de la Ville, plusieurs raisons ont été évoquées pour retarder ce projet. Mme Anne Guérette a décidé de relancer cette idée pour qu'elle soit discutée au cours de la campagne électorale. Le projet a également cheminé et elle a proposé un nouveau trajet permettant de desservir les commerçants du boulevard René-Lévesque.

Mme Anne Guérette considère qu'il est important de travailler à améliorer l'état des trottoirs.

### *6.7 Patrimoine*

Concernant le dossier de la conservation de l'église du Saint-Cœur-de-Marie, M. Dumoulin aimerait savoir s'il y a des moyens pour éviter la destruction de ce bâtiment. Selon Mme Anne Guérette, il n'y a pas de moyens légaux vraiment efficaces ni de volonté politique pour assurer la conservation de cette église. Dans le cas où une mobilisation citoyenne serait organisée pour revendiquer la conservation de cette église, elle l'appuierait.

Mme Anne Guérette s'inquiète également de l'avenir de l'église Saint-Jean-Baptiste et de la situation financière de l'Assemblée de fabrique. Elle a rencontré l'Assemblée de fabrique pour discuter des difficultés financières rencontrées par l'église Saint-Jean-Baptiste. Dans le cadre du PTI, les églises prioritaires sont les églises Saint-Roch et Saint-Jean-Baptiste. Dans cette optique, il serait intéressant de constituer un comité plus large pour réfléchir à l'avenir de l'église Saint-Jean-Baptiste.

Mme Anne Guérette souligne également que certains bâtiments du quartier sont en mauvais état. Elle aimerait travailler avec les coopératives d'habitation environnantes pour trouver une nouvelle vocation à certains bâtiments du secteur du Bon-Pasteur et s'assurer qu'ils seront rénovés.

### *6.8 Rencontre citoyenne*

Mme Anne Guérette a tenu une rencontre citoyenne le 19 juin 2013 aux Loisirs Montcalm. Lors de cette rencontre, elle a fait le bilan de ses quatre dernières années comme conseillère municipale.

## 7. États financiers



### ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2013

	2013	2012
	\$	\$
<b>REVENUS</b>		
<b>Subventions de la Ville de Québec</b>		
Subvention de fonctionnement	1 000	1 500
Fonds d'initiatives	5 785	4 200
Solde du fonds d'initiatives de l'année précédente	3 275	2 000
<b>Secrétariat à la Capitale-Nationale</b>		
Projet spécifique	5 000	
<b>Total des produits</b>	<b>15 060</b>	<b>7 700</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Charges d'exploitation		
Fonctionnement	1 496	1 304
Projets	6 644	2 925
Projets reportés à l'année suivante	7 417	3 274
<b>Total des dépenses</b>	<b>15 556</b>	<b>7 503</b>
<b>Excédent des revenus par rapport aux dépenses</b>	<b>(496)</b>	<b>198</b>
<b>Actif net non affecté au début de l'exercice</b>	<b>665</b>	<b>468</b>
<b>Actif net non affecté<sup>1</sup> à la fin de l'exercice</b>	<b>169</b>	<b>665</b>

<sup>1</sup> Aucune somme de l'actif net non affecté ne provient de transferts non utilisés de la Ville de Québec.

**BILAN**

En date du 31 décembre 2013

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	6 260	1 190
Comptes à recevoir	1 610	3 000
<b>Actif à long terme</b>		
Part de qualification (compte bancaire)	5	5
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>7 875</b>	<b>4 195</b>
<b>PASSIF ET ACTIF NET</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Engagements financiers (projets reportés)	7 417	3 275
Comptes à payer	289	255
<b>Fonds propres</b>		
Actif net non affecté <sup>2</sup>	169	665
<b>TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET</b>	<b>7 875</b>	<b>4 195</b>

Au nom du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

<sup>2</sup> Aucune somme de l'actif net non affecté ne provient de transferts non utilisés de la Ville de Québec.

**BUDGET**  
**Pour l'exercice qui se terminera**  
**le 31 décembre 2014**

<b>REVENUS</b>	\$
<b>Ville de Québec</b>	
Subvention de fonctionnement	1 496
Fonds d'initiatives	5 504
Solde du fonds d'initiatives de l'année précédente	2 417
 <b>Secrétariat à la Capitale-Nationale</b>	
Solde de l'enveloppe budgétaire de l'année précédente	5 000
 <b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>14 417</b>
 <b>DÉPENSES</b>	\$
<b>Charges d'exploitation</b>	
Fonctionnement	1 500
<i>Secrétariat</i>	825
<i>Formations et colloques</i>	524
<i>Frais administratifs</i>	151
Projets	12 921
 <b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>14 421</b>
 Excédent des revenus par rapport aux charges	(4)
 Actif net non affecté au début de l'exercice	169
 <b>Actif net non affecté à la fin de l'exercice</b>	<b>165</b>

## **8. ANNEXES**

### **PLAN D'ACTION 2012-2015**

### **AFFICHES DES CONFÉRENCES TENUES DURANT L'ANNÉE 2013**



# CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

## Plan d'action 2012-2015

Version adoptée le 13 novembre 2012

Activités	Responsables	Partenaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Participer aux consultations publiques de la Ville de Québec</li> <li>⇒ Préparer une consultation publique sur le sujet de notre éco-quartier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Tous</li> <li>❖ Membres du Comité vert</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Ville de Québec</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Assurer le suivi des dossiers d'aménagement de parcs et de rues</li> <li>1. Réglementation sur les parcs</li> <li>2. Illumination des vitraux de l'église St. Matthew et St-Jean-Baptiste</li> <li>3. Éclairage des parcs et lieux publics</li> <li>4. Optimisation des espaces de stationnement et des espaces verts</li> <li>5. Continuer à faire valoir le modèle de rues partagées en vue d'en accroître le nombre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Tous</li> <li>❖ Louis Dumoulin</li> <li>❖ Membres du Comité vert</li> <li>❖ Membres du Comité vert</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Ville de Québec</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Participer à l'organisation d'activités d'animation du quartier</li> <li>1. Maintien des liens avec le Comité du patrimoine et avec d'autres organismes du quartier pour l'animation du parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste et la réalisation d'une vitrine de notre éco-quartier</li> <li>2. Collaboration avec les organisations d'événements destinés aux citoyens du quartier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Tous</li> <li>❖ Louis Dumoulin</li> <li>❖ Membres du Comité vert</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Comité populaire Saint-Jean-Baptiste</li> <li>❖ Association des gens d'affaires</li> <li>❖ Comité patrimonial</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Soutenir la mise en valeur du patrimoine du quartier Saint-Jean-Baptiste</li> <li>1. Collaboration avec Espace solidaire pour l'organisation d'activités dans l'église – projet Ekklesia</li> <li>2. Collaboration avec le Comité du patrimoine pour la mise en valeur et la diffusion des aspects patrimoniaux du quartier</li> <li>3. Collaboration avec les conseils de quartier concernés pour la conservation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Tous</li> <li>❖ Louis Dumoulin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Comité du patrimoine</li> <li>❖ Espace solidaire/Ekklesia</li> <li>❖ Autres conseils de quartier</li> </ul>



# CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

## Plan d'action 2012-2015

Version adoptée le 13 novembre 2012

du caractère particulier de la Grande-Allée		
⇒ <b>Favoriser l'éducation relative à l'environnement et le verdissement du quartier</b>	❖ Membres du Comité vert	❖ Comité vert de l'école Saint-Jean-Baptiste ❖ Ville de Québec
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Lancement du Comité vert du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste</li> <li>2. Communiquer et partager notre vision d'éco-quartier</li> <li>3. Démarrer la réalisation d'un projet de verdissement</li> <li>4. Soutien des initiatives locales pour le verdissement, la réduction de l'effet des îlots de chaleur urbaine et l'amélioration de la qualité de vie, issues d'individus ou d'organismes du quartier</li> <li>5. Collaboration avec le Comité vert de l'École Saint-Jean-Baptiste pour organiser des activités de verdissement du parc école et des environs</li> </ol>	❖ Tous	❖ Comité populaire Saint-Jean-Baptiste ❖ Comité d'action d'Aiguillon ❖ Ville de Québec
⇒ <b>Participer à la réflexion sur les irritants liés aux déplacements dans le quartier et à leur mitigation</b>	❖ Membres du Comité vert ❖ Willem Fortin et Sébastien Thomas	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Suivre la mise en œuvre du Plan de mobilité durable et continuer à faire la promotion des rues partagées, modèle de circulation routière qui respecte les principes du développement durable et de la santé publique</li> <li>2. Participation aux rencontres du Comité de suivi de l'implantation du Vélo-boulevard</li> <li>3. Participation à la réflexion sur l'affichage des stationnements publics en collaboration avec l'Association des gens d'affaires du Faubourg</li> <li>4. Proposer des solutions pour un contrôle de la vitesse dans les secteurs résidentiels</li> <li>5. Appui au Comité d'action d'Aiguillon pour trouver des solutions à la problématique de la circulation de transit sur la rue d'Aiguillon</li> </ol>		



# CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

## Plan d'action 2012-2015

Version adoptée le 13 novembre 2012

<p>⇒ <b>Travailler à la révision du plan directeur de quartier</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Préparer une planification stratégique de notre quartier en fonction de notre vision d'éco-quartier</li> <li>2. Maintien des liens avec le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste pour l'offre diversifiée de logements dans le quartier</li> <li>3. Évaluation de l'atteinte des objectifs du plan directeur</li> <li>4. Consolidation de la collaboration des fonctionnaires de la Ville de Québec pour que les orientations du plan directeur servent de guide pour la prise de décision lors d'interventions sur le quartier</li> <li>5. Concertation avec le conseil de quartier de Saint-Roch pour établir des liens piétons sécuritaires entre la haute et la basse-ville</li> <li>6. Consultations sur les projets de construction et la révision du règlement d'urbanisme</li> <li>7. Évaluation de la pertinence d'adopter une charte de vie du quartier à laquelle pourraient adhérer les résidents</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Tous</li> <li>❖ Membres du Comité vert</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Ville de Québec</li> <li>❖ Comité populaire Saint-Jean-Baptiste</li> <li>❖ Conseil de quartier de Saint-Roch</li> </ul>
<p>⇒ <b>Augmenter la visibilité du conseil de quartier</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Utiliser le parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste pour présenter les atouts d'un éco-quartier</li> <li>2. Utiliser le logo du conseil dans les communications officielles</li> <li>3. Faire part de nos activités dans les médias écrits et électroniques</li> <li>4. Afficher des informations concernant le conseil dans les lieux publics du quartier</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Tous</li> <li>❖ Membres du Comité vert</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Info-Bourg</li> <li>❖ Droit de parole</li> </ul>

# Écoquartiers : pour aller plus loin que le greenwashing

Une approche pour Saint-Jean-Baptiste

**VIVRE EN VILLE**  
la voie des collectivités viables



Christian Savard, directeur général de Vivre en Ville

9 avril 2013 - Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste

Lotissement Boulevard Chambéry

« Lotissement Boulevard Chambéry »

Ne représente pas un plan officiel.  
Les limites sont approximatives.

Chargé d

# Conférence-atelier :

## *densité urbaine*



infographie : Stéphan Demers / image : Marika Drolet-Ferguson

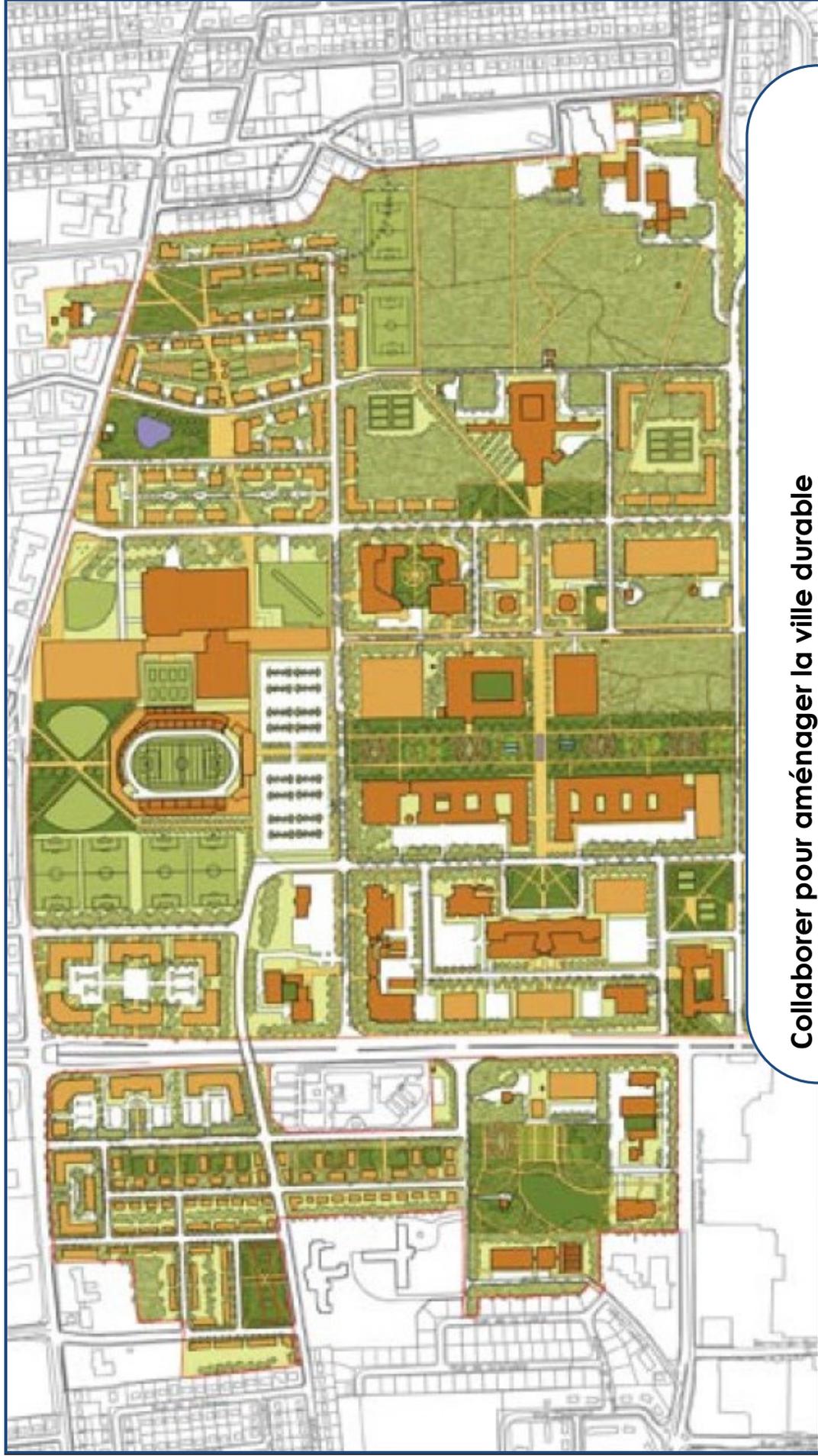
Le Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste vous invite, dans le cadre de sa vision d'écoquartier urbain, à venir entendre **Marika Drolet-Ferguson**, récipiendaire de la Bourse Innovation 2012 de la Ville de Québec, diplômée en architecture de l'Université Laval.

Celle-ci abordera la question de la densité urbaine confortable avec l'exemple en images du quartier le plus compact d'Amsterdam. Une vision pour Saint-Jean-Baptiste? Venez discuter avec nous de la possibilité de mettre cette vision en action.

**Entrée libre**  
**Mardi 4 juin 2013, de 19h à 21h à la Bibliothèque Saint-Jean-Baptiste**  
**(église Saint-Matthew), située au 755 rue Saint-Jean, Québec**



Renseignements: 418 641-6101, poste 4137



## Collaborer pour aménager la ville durable

Conférenciers: Dr Geneviève Vachon et Willem Fortin de l'université Laval

Le conseil de l'écoquartier de Saint-Jean-Baptiste vous invite à la conférence « Collaborer pour aménager la ville durable »

Quand: Mardi le 17 septembre 2013

Où: Bibliothèque Église Saint-Matthew, 755 rue Saint-Jean.

ENTRÉE LIBRE



Photographie : Accès transports viables

## LA MOBILITÉ DURABLE : UN OUTIL DE RÉAPPROPRIATION DES MILIEUX DE VIE



### UNE INVITATION DU CONSEIL DE L'ÉCOQUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Venez entendre **Étienne Grandmont**, directeur général d'Accès transports viables

Mardi 15 octobre 2013 à 18 h 30

Centre culture et environnement Frédéric Back, 870, avenue De Salaberry, salle 322 (3<sup>e</sup> étage)

**Entrée libre**



# Les conseils de quartier —Écoles de démocratie

Invitation à un atelier-conférence organisé par le conseil de  
l'écoquartier Saint-Jean-Baptiste



Jacques Fiset, directeur  
général du CLD

Conférencier invité: **Jacques Fiset**, directeur général du  
CLD de Québec.

Il abordera les principes qui ont présidé à la création des con-  
seils de quartier, leur mise en place, leur caractère distinct  
des autres villes et autres thèmes.

**Mercredi, 13 novembre 2013 à 19h**

**Au centre culture et environnement Frédéric Back,  
salle 308**

**ENTRÉE LIBRE**

Conseil de quartier de Saint-Jean-  
Baptiste  
[conseilquartier.saint-jean-  
baptiste@ville.quebec.qc.ca](mailto:conseilquartier.saint-jean-baptiste@ville.quebec.qc.ca)





*Une invitation de votre  
conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste*

# Le plan de mobilité durable du quartier Saint-Sauveur

*Une démarche consultative et  
participative adaptée aux  
réalités et aux besoins de notre  
quartier*



Conférencier: M. Olivier Meyer,  
ancien président du conseil de quartier de Saint-Sauveur et actuel trésorier

Mercredi 11 décembre, 19h  
Centre culturel et environnement  
Frédéric Back, salle 322  
870, avenue De Salaberry

**ENTRÉE LIBRE**